



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2020
Français
Original : anglais

Pouvoirs de la représentante suppléante de la Belgique au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 16 décembre 2020 indiquant que M^{me} Valérie Boels a été nommée représentante suppléante de la Belgique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

